

MAJORITÉ MUNICIPALE

SAINT-JEAN DE BRAYE AUDACIEUSE ET SOLIDAIRE

Le réchauffement climatique est un problème majeur posé à l'humanité tout entière. La crise s'aggrave, les émissions mondiales de gaz à effet de serre ne cessent d'augmenter et l'année 2022 est la plus chaude jamais enregistrée. La terre se réchauffe, les calottes glaciaires fondent, les catastrophes climatiques se font plus fréquentes, plus intenses. Les écosystèmes sont menacés et les réfugiés climatiques déjà une réalité. Notre planète se dérègle, c'est incontestable, et l'être humain est responsable, les scientifiques sont unanimes.

Alors que notre pays vit une sécheresse sans précédent et que plus de 100 communes sont déjà privées d'eau potable, cette situation peut-elle se généraliser ? C'est une situation "historique" que nous vivons. Le mois de juillet a été le deuxième le plus sec depuis le début des mesures de Météo France en 1959. Face à ce constat nous devons toutes et tous agir et changer nos façons de faire, nos activités quotidiennes, notre mode de vie et nous adapter rapidement.

À Saint-Jean de Braye, ville en Transition, nous nous adaptons depuis plusieurs années à ces changements par : des végétaux plantés, moins gourmands en eau et adaptés au réchauffement climatique ; la plantation de nombreux arbres pour créer des îlots de fraîcheur ; l'opération « Je Plante un Arbre » ; la végétalisation de la cour d'école Paul Langevin qui sera étendue ensuite à d'autres écoles ; la création d'un parc urbain en centre-ville et la végétalisation de la place de la commune ; l'implantation de deux micro forêts ; la création d'une Zone Agricole Protégée sont autant de projets destinés à limiter l'artificialisation des sols, à renforcer la végétalisation de la ville et à réduire les consommations d'eau potable. La lutte contre le réchauffement climatique ne relève pas de la seule initiative des gouvernements, des collectivités, des entreprises. Il en va aussi de notre responsabilité individuelle par de simples gestes quotidiens accomplis par tous les habitants de la planète qui, directement ou indirectement, provoquent les émissions de gaz à effet de serre. Changeons nos habitudes de transports, d'achats de produits locaux, de chauffage, de consommation électrique, trions nos déchets, réduisons notre consommation d'eau, adaptons nos logements. De nombreux conseils sont donnés pour nous aider à modifier nos modes de vie, sachons les utiliser pour participer individuellement et collectivement à la lutte contre le réchauffement climatique. Nos éco-gestes sont indispensables pour accompagner les mesures prises à l'échelle locale, nationale et internationale.

Le groupe citoyen de gauche et écologiste

OPPOSITION

AIMONS SAINT-JEAN DE BRAYE

Pourquoi maltraiter les bénévoles associatifs ? "fermeture intempestive de la piscine", "non respect des engagements" ... quelques faits :

- SMOC Natation des bénévoles déplorent dans une lettre ouverte l'absence de cohérence de la majorité municipale dans ses choix et des décisions supprimant des cours de natation en période scolaire. Ils demandent que les cours ne soient supprimés qu'en cas de « problèmes sanitaires aigus ».
- la SMOC générale (1500 adhérents) n'est pas entendue par les élus PS-EELV. Conséquence logique en assemblée générale, les adhérents votent contre les décisions du Maire.
- l'AASF pour le 800 e anniversaire de notre ville jumelle allemande Pfullendorf, des jeunes invités à participer aux festivités, notamment à une course de caisses à savon, découvrent au dernier moment que leur voyage a été annulé par l'adjointe !

C'est le problème avec Mme maire et ses adjoints: Ils décident mais n'écoutent pas. Il est grand temps, d'en finir avec ces pratiques d'un autre temps.

Jean-Emmanuel Renelier, Pascal Javoy, Saad Ouarab

Texte non communiqué

Karine Prigent, conseillère municipale indépendante

AVEC VOUS PRÉPARONS DEMAIN

Chaque été les habitants subissent toujours les mêmes nuisances et vivent encore les mêmes incivilités dans tous les quartiers : tapages nocturnes de voisins indécents, non-respect du code de la route, incivilités, détériorations de biens, détritus ... la liste est longue et ne cesse d'augmenter...et dégrade notre ville. Nous l'avons déjà dit : « La majorité Municipale doit prendre ses responsabilités » et mettre en place une Police Municipale de nuit en plus de la vidéo-verbalisable qui a été voté en conseil Municipal de juin et qui sera mise en place essentiellement sur le centre-ville et le Pont Bordeaux alors que d'autres quartiers sont largement concernés. L'installation de ce système ne réglera pas les problèmes sur le terrain mais une Police Municipale de nuit est une priorité sur notre commune qui se dégrade à vue d'œil.

Mme le Maire est la gardienne de notre sécurité, elle doit assurer la protection de ses administrés par des moyens plus fermes et percutants pour l'avenir.

Nous vous souhaitons une belle rentrée scolaire !

Jean-Noël Robin, Christine Bouret, Carine Taffoureau